



Journée Internationale du Sport

Déclaration du Gouvernement

**lue par Monsieur le Ministre des Sports
Son Excellence Monsieur Adjé Silas METCH**

06 Avril 2026

Dans le cadre de l'exercice de ses prérogatives, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a décrété la journée du 6 avril de chaque année "Journée Internationale du Sport".

Cette décision de l'ONU vise à saisir les valeurs cardinales du sport dans le cadre de la promotion de la paix, de la lutte contre les exclusions de toute nature et de la consolidation de l'unité entre les nations.

Comme vous le savez, le sport est une activité universelle et donc, par essence, une activité inclusive qui permet aux populations, d'où qu'elles viennent, de communier à travers un langage commun caractérisé par des règles acceptées de tous.

En raison de sa capacité à fédérer les énergies, comme cela apparaît lors des grands rassemblements sportifs, tels que les Jeux Olympiques, les Jeux paralympiques, la Coupe du Monde de Football pour ne prendre que ces exemples, le sport se présente comme une expression universelle capable de renforcer les liens entre les populations.

Dans un monde marqué par de nombreux conflits qui déstabilisent l'équilibre mondial, les populations s'accordent à taire leurs divergences lorsqu'il s'agit de participer à de grandes rencontres sportives internationales.

Les récents Jeux Olympiques d'hiver, qui se sont déroulés en Italie, en sont une parfaite illustration. Il pourra être évoqué également la Coupe du Monde de Football qui se tiendra aux États-Unis, au Canada et au Mexique.

En Côte d'Ivoire, le **Président de la République Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA** a fait du développement du capital humain, une pierre angulaire de son action. Dans cet élan, il accorde une attention soutenue à la promotion de la jeunesse qui est particulièrement active dans le secteur du sport.

Ainsi, dès son avènement à la magistrature suprême, il a clairement opté pour l'organisation de grands événements sportifs

internationaux en Côte d'Ivoire afin de donner plus de visibilité au rayonnement de notre pays par le sport.

Vous noterez, avec moi, que l'organisation réussie de l'Afrobasket 2013, des 8^{es} Jeux de la Francophonie en 2017 et de la CAN 2023 a fini par convaincre la communauté nationale et internationale de l'expertise de la Côte d'Ivoire en matière de conception et de réalisation d'événementiels sportifs, mais également par montrer que notre pays est une Nation en sécurité où il fait bon vivre.

En effet, abriter de grands événements sportifs qui mettent en compétition des nations provenant du monde entier, est un gage de confiance et de sympathie accordée au pays hôte, preuve de sa résilience et de son niveau de développement à tous égards, notamment au niveau des infrastructures routières, aéroportuaires, de télécommunication, d'hébergement et de restauration.

La vision du **Chef de l'État** de voir l'avènement d'une Grande Côte d'Ivoire inscrit l'action gouvernementale dans une trajectoire de performance soutenue, d'amélioration des acquis, notamment de l'héritage de la CAN 2023 afin de préparer de nouvelles victoires. La participation de la Côte d'Ivoire à la prochaine Coupe du Monde de Football et aux Jeux Olympiques de la Jeunesse de Dakar 2026, sont autant d'occasions de faire valoir le potentiel de notre pays.

Pour traduire cette volonté en action concrète dans le domaine du sport, le Ministère des Sports a placé l'année 2026 sous le thème suivant : **« Tous mobilisés pour le rayonnement du sport au service d'une Grande Côte d'Ivoire »**.

Ce slogan, loin d'être des paroles vaines, est un véritable engagement de la communauté sportive nationale en faveur de l'expertise ivoirienne dans le domaine du sport et à faire d'elle un levier du développement du pays.

Les performances de nos jeunes basketteurs et basketteuses U17 en 2025 remportant respectivement la Coupe d'Afrique des Nations de leur catégorie et le titre de vice-championne d'Afrique, ajoutées aux récentes performances de nos Éléphants qui ont pris le dessus sur de grandes Nations de Football telles que la Corée du Sud et l'Écosse, constituent de réels motifs de satisfaction et augurent

d'un lendemain meilleur du sport ivoirien en matière de rayonnement de la Côte d'Ivoire.

Je voudrais ajouter à ces exploits les performances de notre jeune taekwondoïste espoir, **Kimi Laurène OSSIN** qui, à seulement 17 ans, est classée parmi les six (6) meilleures athlètes mondiales de sa catégorie, faisant d'elle une chance réelle de médaille de la Côte d'Ivoire aux prochains Jeux Olympiques d'été prévus à Los Angeles en 2028.

La vision du **Chef de l'État** pour le sport va au-delà du sport de haut niveau, elle concerne également la promotion de la pratique du sport par la population, sans exclusive, dans le but d'améliorer son bien-être, mais également dans un but d'occupation saine des jeunes dans les régions ; les départements, les sous-préfectures et même dans les villages les plus reculés.

C'est pourquoi, sous son leadership éclairé, le Ministère des Sports investit non seulement dans la réalisation d'infrastructures sportives scolaires afin d'encourager la pratique du sport en milieu scolaire, mais également dans la réalisation d'infrastructures sportives de proximité telles que les Agoras et des complexes sportifs dans certaines localités.

La Côte d'Ivoire a rarement investi autant dans le domaine du sport qu'au cours des quinze (15) dernières années et la tendance est à la poursuite de ses efforts afin que l'impact de ces initiatives du Gouvernement soit de plus en plus visible dans le bien-être des populations ainsi que dans la consolidation de l'unité nationale.

Au regard de ce qui précède, il apparaît clairement que l'État fait sa part en termes d'investissements, en termes d'encadrement de la vie fédérale, en termes de soutien à travers des subventions accordées aux fédérations et aux athlètes de haut niveau, en termes de sensibilisation des populations à la pratique volontaire et régulière des activités physiques et sportives.

C'est le lieu pour moi d'inviter chaque Ivoirien et chaque Ivoirienne, sans oublier les populations étrangères qui nous font l'amitié de vivre sur notre territoire, à s'engager davantage en faveur de la pratique du sport à tous les échelons ; c'est-à-dire

la pratique du sport pour tous, la pratique du sport de masse et la pratique du sport de haut niveau pour ceux qui ont les capacités d'atteindre ce dernier niveau.

De même, je voudrais inviter chacun d'entre nous à mettre à profit cette journée dédiée au sport pour méditer sur les valeurs cardinales véhiculées par le sport. Ces valeurs, comme nous le rappelle la charte olympique, font référence au courage, à l'esprit d'équipe, au fair-play et au respect des textes, gage de pacification de la société et de règlement de conflits lorsque ceux-ci surviennent.

Je ne saurais terminer mon propos sans vous convier aux festivités officielles de cette journée le samedi 11 avril 2026, à l'INJS, à 7h30, à travers une marche sportive suivie d'une méga-séance de gymnastique d'entretien.

Cette célébration sera également étendue à chaque Chef-lieu de région sous l'autorité des Préfets et l'appui Technique des Directeurs Régionaux des Sports afin que les populations puissent communiquer et célébrer le sport dans l'allégresse.

Vive le sport

Vive la journée internationale du Sport

Vive la Côte d'Ivoire sportive.

Je vous remercie.